

1673-2013 CLINS D'ŒIL SUR L'ENGELBOURG

Concours photos : l'Engelbourg insolite

Du XIIIe au XVIIe siècle le château de l'Engelbourg, construit par les comtes de Ferrette, a dominé le site de Thann. En 1673, il est démantelé sur ordre du roi Louis XIV. Ne subsistent désormais que quelques murs et un pan du donjon ; ce dernier surnommé « Oeil de la Sorcière » veille désormais sur la ville. Ces ruines, lieux de promenade, d'animations multiples mais aussi de recherches archéologiques, peuvent devenir sujets de photos insolites pour les photographes amateurs. Laissez libre cours à vos talents en participant au concours « l'Engelbourg insolite » ...

Art 1 : La Ville de Thann organise un concours de photographies sur le thème « l'Engelbourg insolite » en partenariat avec le Relais Culturel Régional de Thann et l'Office de Tourisme du Pays de Thann.

Art 2 : Ce jeu est ouvert à tout photographe amateur à partir de l'âge de 16 ans. Les membres du jury et leurs familles ne sont pas admis à concourir.

Art 3 : Les inscriptions sont prises *via* la fiche d'inscription ci-jointe, qui doit être complétée et renvoyée par mail à contact@ot-thann.fr ou déposée à l'Office de Tourisme du Pays de Thann, ouvert du lundi au samedi, de 9h à 12h, et de 14h à 18h.

Art 4 : Le concours est doté de trois prix :

1er prix :	150 €
2ème prix :	100 €
3ème prix :	75 €

sous la forme de bons d'achat offerts par la Ville de Thann, utilisables dans le magasin STUDIO JEAN PAUL, à Thann.

Art 5 : Modalités pratiques :

1. Date du lancement du concours : 1er mai 2013
2. Une ou deux photographies maximum par candidat
Format : JPEG 3 Mo minimum (les photos retenues feront l'objet d'un tirage 30 x40 cm)
Le format argentique est également accepté.
3. Fichiers à envoyer par mail à contact@ot-thann.fr (ou à déposer *via* une clé USB à l'Office de Tourisme du Pays de Thann si le fichier est trop lourd)
Ou déposer les tirages argentique à l'Office de Tourisme du Pays de Thann
 - préciser « concours photos Engelbourg insolite ».
 - nommer les fichiers avec un titre et votre identité
 - joindre la fiche d'inscriptionDès réception, les fichiers seront copiés et rendus anonymes.
4. Date limite des envois : 25 juin 2013

Art 6 : Le jury est constitué de membres du Groupe d'Activités Photos (GAP) du Relais Culturel Régional de Thann. Il désignera les trois gagnants à partir de fichiers anonymes. Les vingt

meilleurs clichés feront l'objet d'un tirage sur papier pour être exposés.

Art 7 : La proclamation des résultats aura lieu à l'Hôtel de Ville de Thann le samedi 14 septembre dans le cadre des journées du patrimoine. Les gagnants seront avisés par mail, courrier ou par voie de presse.

Art 8 : Les photographies doivent être libres de droits et seront exposées dans des lieux recevant du public. Elles ne feront pas l'objet d'une utilisation commerciale de la part des organisateurs. Les participants acceptent que leurs prénoms et noms soient publiés. Ils s'engagent à ne communiquer que des documents dont ils sont les auteurs. Dans le cadre du droit à l'image, si des personnes figurent sur des photos, elles devront avoir donné leur accord écrit aux photographes. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de non observation de cette clause .

Art 9 : Toute participation entraîne l'acceptation du présent règlement par les concurrents.

Art 10 : Les organisateurs ne pourront être tenus responsables de tout problème lié au déroulement du concours qu'il s'agisse d'une erreur humaine, informatique ou de quelque autre nature.

En cas de force majeure, la Ville de Thann se réserve le droit de modifier le présent règlement, de reporter ou d'annuler le concours. Sa responsabilité ne saurait être engagée du fait de ces modifications.

Organismes participants :

Ville de Thann
Place Joffre
68800 THANN
Tel : 03 89 38 53 71

Office de Tourisme du Pays de Thann
7, rue de la 1ère armée
68800 THANN
Tel : 03 89 37 96 20

Relais Culturel Régional
51, rue Kléber
68800 THANN
Tel : 03 89 37 92 52



1673-2013 CLINS D'ŒIL SUR L'ENGELBOURG
Concours photos : l'Engelbourg insolite

Fiche d'inscription

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse : rue/avenue/place :

Code postal : Ville

Téléphone :

Adresse mail :@.....

Visuels présentés :

Titre 1.*référence.* : (Réservé Office de Tourisme)

Titre 2.*référence* : (Réservé Office de Tourisme)

- Je déclare vouloir participer au concours de photographies, avoir pris connaissance du règlement et en accepter toutes les clauses (cocher la case)

- Je renonce à tous droits sur les photos déposées (voir art 8) (cocher la case)

Si je suis mineur, signature du /des représentants légal/aux

Nom et prénom des représentants légaux :

Ale2013

Signature :

AU CHOIX :

- Documents (photos et fiche d'inscription complétée) à **envoyer** à : contact@ot-thann.fr

- Documents (photos et fiche d'inscription complétée) à **déposer** du lundi au samedi, de 9h à 12h, et de 14h à 18h à l'Office de Tourisme du Pays de Thann

7, rue de la première armée

68800 THANN

Tel 03 89 37 96 20

Mail : contact@ot-thann.fr

(Une fiche d'inscription à compléter est à votre disposition sur place)